MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Vidaillat

Autres communes :

R500

Appellation : Motte castrale du Creux-du-Renard, dit le Vieux Château

Monument(s)

Appellation : Motte castrale du Creux-du-Renard, dit le Vieux Château

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 01/02/1993

Étendue de la protection : Motte castrale et son fossé (cad. A 44, 45) : inscription par arrêté du 1er février 1993

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.